



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

## CONSEIL

**Cent cinquante-cinquième session**

**Rome, 5-9 décembre 2016**

**Collaboration entre les organismes des Nations Unies  
ayant leur siège à Rome**

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



mr918rev2



## **Collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome: Réaliser le Programme 2030**

### **Résumé**

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté un cadre d'action mondial, le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD), exécutés sous la direction des gouvernements, exige une coordination plus étroite par le système des Nations Unies. Les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (OSR) ont joué un rôle central en soutenant les États Membres dans l'élaboration du Programme 2030 et ont considérablement contribué à son contenu.

Les membres de ces trois OSR, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), et le Programme alimentaire mondial (PAM), ont demandé à ce qu'un document commun soit préparé, énonçant les grandes lignes de leur collaboration, y compris la manière dont ils apporteront leur soutien aux pays dans la réalisation des objectifs du Programme 2030.

Ce document présente la vision commune, les principes directeurs d'une collaboration renforcée, les points forts de chaque institution, les prérequis et les engagements concernant la manière dont les équipes de pays peuvent apporter leur soutien aux gouvernements. Il expose les défis et les possibilités, le mode de collaboration en fonction des contextes particuliers et les efforts de coordination renforcés aux niveaux national, régional et mondial.

La collaboration des OSR repose sur les mandats respectifs, les avantages comparatifs et les atouts particuliers de chaque institution. Le document propose quatre piliers de collaboration: i) la collaboration au niveau des pays et des régions; ii) la coopération au niveau mondial; iii) la collaboration concernant les connaissances thématiques; et iv) la prestation conjointe de services.

La collaboration future sera centrée sur l'aide apportée aux pays pour la mise en œuvre du Programme 2030 et la réalisation de ses objectifs, sur le renforcement d'une collaboration solide, de vaste portée et réalisée dans la durée, ainsi que sur les priorités actuelles et en cours : la mise en œuvre du Programme 2030 au niveau des pays, la nutrition, la résilience, les données et les statistiques, ainsi que l'appui technique conjoint apporté au Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les ODD constituent la meilleure opportunité de collaboration entre les OSR. Tirant parti de leurs forces respectives, la vision commune va dans le sens du renforcement de la collaboration dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030 par les États Membres. Le seul moyen d'avancer est de trouver la meilleure façon d'œuvrer ensemble.

## I. Introduction

### Contexte – Les Objectifs de développement durable

1. En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé le projet «Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030», qui établit un cadre d'action mondial permettant d'atteindre le développement durable dans ses trois dimensions – économique, sociale et environnementale.
2. Les objectifs de développement durable (ODD), exécutés par chaque pays sous la direction des gouvernements, exigent une coordination plus étroite et un soutien ciblé de la part du système des Nations Unies. La mise en œuvre sera assurée par la collaboration, notamment par le biais de partenariats multipartites.
3. Les OSR ont joué un rôle central en soutenant les États Membres dans l'élaboration du Programme 2030, et ont considérablement contribué à son contenu. Les États Membres ont reconnu l'importance de leur rôle dans la définition de l'ODD 2 «Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable». Les OSR ont identifié et classé les indicateurs de l'ODD 2. Ils ont, par ailleurs, plaidé en faveur de l'importance d'investir dans la protection sociale et l'agriculture, afin de réaliser l'ODD 2.

### La demande des États Membres

4. Fin 2015, les membres des trois organismes ayant leur siège à Rome, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), et le Programme alimentaire mondial (PAM), ont ordonné la préparation d'un document commun<sup>1</sup>, énonçant les grandes lignes de leur collaboration, y compris la manière dont ils apporteront leur soutien aux pays, ensemble et individuellement, dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du Programme 2030.

### Intervention des OSR - le document et son contenu

5. Ce document présente une vision commune<sup>2</sup> du renforcement de la collaboration des OSR dans le cadre du soutien apporté aux pays, pour une collaboration plus étroite entre les différents éléments du système des Nations Unies, et entre les institutions financières et les partenaires du développement. Il décrit les grandes lignes de la vision commune, des principes directeurs, des prérequis et des engagements, concernant la façon dont les équipes de pays peuvent soutenir les gouvernements et travailler ensemble à la mise en œuvre du Programme 2030, notamment à travers une meilleure coordination et en évitant les doublonnements, les chevauchements et les hiatus. Ce document analyse les défis et les opportunités associés à la collaboration entre les OSR, et présente les mesures communes prévues dans un proche avenir. Il met également en lumière les domaines sur lesquels les OSR doivent se concentrer collectivement, ainsi que la façon de procéder, tout en reconnaissant le fait que chaque organisme a établi des partenariats dont la portée s'étend au-delà du champ d'application commun.

## II. Les ODD et les organismes ayant leur siège à Rome: Vision commune, possibilités et défis

### Une vision commune: l'ODD 2 au cœur des mandats des OSR

6. L'objectif de développement durable (ODD) 2 «Assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable» est au cœur des mandats des OSR. Les trois

---

<sup>1</sup> Le présent document s'appuie sur le document de 2009, présenté aux organes directeurs des trois OSR et intitulé «Orientations relatives à une collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome».

<sup>2</sup> Cette vision est basée sur les documents suivants: «Orientations relatives à une collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome», 2009; «Collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome: établir une base de référence et définir les prochaines étapes», FIDA, 2015; «Renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition - Cadre conceptuel de collaboration et de partenariat entre les organismes ayant leur siège à Rome»; ainsi que des revues et des évaluations internes et externes, les grandes orientations définies par les États Membres; et les bonnes pratiques et leçons apprises aux niveaux national, régional et mondial.

institutions partagent une vision commune du programme de développement durable, tout en reconnaissant que la réalisation de l'ODD 2 requiert une approche holistique. Progresser en direction d'un objectif ne peut se faire sans progression vers les autres objectifs; les synergies et les compromis existants doivent être considérés. L'ambition d'éliminer la faim et la malnutrition et de promouvoir l'agriculture durable et la transformation rurale - avec une attention particulière pour les petits exploitants hommes et femmes - est un impératif mondial primordial et un élément central du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Étant donnée l'interdépendance entre les 17 ODD, les OSR sont pleinement conscients du rôle central qu'ils occupent au sein du Programme 2030, ainsi que de leur position stratégique dans le contexte plus large des Nations Unies.

7. Afin d'apporter un soutien aux pays dans la réalisation de leurs objectifs, il est nécessaire d'investir dans des systèmes alimentaires durables, d'améliorer les synergies pour plus d'efficacité et de renforcer une collaboration solide, vaste et à long terme entre les OSR. Les contextes spécifiques de chaque pays devront être pris en compte dans le cadre des investissements et de l'assistance complémentaire fournie sur les plans technique, opérationnel et des capacités. Par ailleurs, le soutien apporté aux pays dans la réalisation de leurs objectifs a des incidences sur le mode de planification, d'action, de communication et d'établissement de rapports. La collaboration des OSR doit respecter les principes et critères convenus. Pour cela, les trois institutions doivent procéder à l'organisation, la catalyse, la mise en relation, la facilitation, le passage à une approche ascendante et la mise en œuvre d'activités permettant de mobiliser leurs atouts particuliers, sur le plan technique, financier et organisationnel.
8. La FAO est une institution spécialisée des Nations Unies, disposant de grandes capacités techniques et opérationnelles, de connaissances approfondies sur la production et la distribution mondiale de produits axés sur les connaissances, et d'un vaste réseau stratégique de bureaux décentralisés. L'Organisation i) facilite, encourage et soutient le dialogue sur les politiques et les partenariats à tous les niveaux; ii) analyse, contrôle et diffuse des données et des informations; iii) appuie l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments normatifs comme des accords internationaux, des codes de conduite et des normes techniques; et iv) fournit des avis et soutient le renforcement des capacités à l'échelon national et régional pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de politiques, d'investissements et de programmes fondés sur des éléments concrets. De par sa présence et son action à long terme, la FAO soutient les programmes de développement qui améliorent la productivité, créent des emplois et augmentent la valeur des biens personnels. Quand une catastrophe ou une crise survient, la FAO maintient sa présence et sert de ses capacités, des liens uniques qu'elle a tissés et de ses connaissances afin de fournir une aide d'urgence parfaitement adaptée pour le renforcement des moyens d'existence agricoles, qui est axée sur la résilience.
9. Le FIDA est le seul organisme spécialisé des Nations Unies et la seule institution financière dédiée exclusivement à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire dans les régions rurales, à travers l'agriculture et le développement rural. Il contribue à façonner les politiques et les programmes nationaux et à fournir des véhicules d'investissement aux gouvernements, aux autres partenaires du développement et au secteur privé, tout en restant centré sur les petits agriculteurs, les bergers, les artisans pêcheurs et d'autres populations rurales. Le FIDA accorde des financements, sous forme de prêts et d'aides, aux programmes alignés sur les stratégies de développement des pays, et déploie des instruments novateurs appropriés aux finances rurales, à l'accès aux marchés et au développement de chaînes de valeur inclusives. Le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne du FIDA constitue le plus vaste programme mondial d'adaptation des petits exploitants aux effets du changement climatique. Le Fonds génère les connaissances et les conseils en matière de politiques qui lui sont nécessaires afin d'apporter son aide à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales, en soutenant une transformation rurale inclusive et dynamique.
10. Le PAM est l'organisation humanitaire la plus importante au monde répondant aux défis de la faim et de la nutrition. Il fournit l'assistance alimentaire dans les situations d'urgence, dans le cadre du redressement ou à des fins de développement. Il propose des services généraux en situation de crise humanitaire, y compris en ce qui concerne les achats, la logistique, et les solutions de connectivité en ingénierie et technologies de l'information. Les compétences

particulières du PAM incluent la capacité à opérer dans des situations instables telles que les conflits et les suites de catastrophes naturelles; la préparation aux situations d'urgence et à la gestion des risques; l'évaluation des besoins et l'analyse combinée des données dans le cadre du développement de l'aide humanitaire; le pouvoir d'achat; et les capacités liées à la chaîne d'approvisionnement, qui permettent le renforcement des capacités et des marchés au niveau national. Le PAM utilise ses atouts particuliers au service du passage progressif de l'aide d'urgence vers le développement. Il répond aux besoins alimentaires et nutritionnels, assurant ainsi la parité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes; il fournit des moyens pratiques de renforcement des capacités des groupes locaux d'intervention immédiate, des gouvernements et des acteurs des systèmes alimentaires de la chaîne de valeur; il contribue à l'élaboration de politiques pertinentes dans le cadre de son mandat. Les gouvernements et autres parties intéressées reconnaissent le rôle joué par le PAM en tant que partenaire important dans le cadre de l'augmentation de la portée des transferts de fonds.

### **Opportunités offertes par les ODD pour la collaboration entre les OSR**

11. Les OSR sont bien placés pour apporter une contribution coordonnée et synergique à la mise en œuvre du Programme 2030, autour du point d'entrée central que représente l'ODD 2; chaque OSR disposant par ailleurs de points d'entrée forts pour soutenir les gouvernements dans la réalisation d'autres objectifs et cibles, individuellement ou avec d'autres partenaires. Le Programme 2030 fournit aux OSR des opportunités de tirer parti des synergies, des forces individuelles, des complémentarités, des avantages comparatifs, et de leurs réseaux respectifs. Ensemble, les OSR offrent un large éventail de connaissances et d'expertise financière et technique aux différentes composantes de cet objectif. Ils sont capables de mobiliser leur pouvoir de rassemblement, leur portée mondiale et leur présence au niveau des pays. Ils proposent des forums reconnus à l'échelle internationale permettant de débattre d'un éventail de questions de politiques liées à la sécurité alimentaire, à l'agriculture et à la nutrition. Ils accueillent de nombreux secrétariats et mécanismes importants, consacrés à l'agriculture durable, à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Rome est au centre des programmes des Nations Unies pour le développement, l'aide humanitaire, l'assistance à la résilience, les services, les connaissances et le financement dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural transformateur. À cet égard, la proximité géographique offre de nombreuses opportunités de tirer parti de toute une gamme de produits et de services pouvant aider les pays à la mise en œuvre du Programme 2030, tout en restant axé sur l'ODD 2.
12. Chaque OSR a développé son propre groupe de partenaires et de réseaux distincts et complémentaires, leur permettant d'élargir leur champ d'action au-delà de Rome, et d'y inclure les autres organismes des Nations Unies et les partenaires nationaux et locaux. Chaque organisme y trouve des opportunités supplémentaires de mobiliser des ressources, des connaissances, des financements et une assistance à la mise en œuvre, auprès d'autres parties prenantes du développement.

### **Enjeu**

13. En raison de l'envergure mondiale de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, les OSR devront fournir des efforts importants, collectivement et individuellement, afin de libérer le monde de la pauvreté et de la faim. Les crises de longues durées, associées au changement climatique, à l'instabilité, aux conflits et à la migration forcée, constituent de nouveaux défis pour les OSR.
14. Les ODD étant dirigés par les pays, et les ressources étant toujours limitées par rapport à l'ampleur des défis, les OSR devront collaborer encore plus étroitement afin d'améliorer leur efficacité et leur impact, optimisant les synergies et misant sur les convergences, tout en évitant les chevauchements et les doublonnements inutiles.
15. La collaboration entre les OSR rencontre actuellement des obstacles systémiques et structurels, notamment liés à la différence entre les structures de gouvernance et les interlocuteurs gouvernementaux, ainsi qu'aux disparités entre les modèles d'activité, les cycles de financement, les priorités des donateurs, les instruments financiers du développement, les cultures propres aux

institutions, les niveaux de décentralisation et la présence dans les pays, qui influencent les processus opérationnels spécifiques à chaque pays.

16. Quels que soient les financements reçus, les OSR devront toujours faire face à des contraintes de temps et de ressources qui nécessitent de définir des priorités précises et peuvent limiter les incitations à investir dans un partenariat efficace; ce qui peut également être entravé par l'absence de dialogue et de coordination systématiques. La concurrence pour les ressources, la divergence des priorités et les échelles d'intervention mixtes, ainsi que des difficultés à définir des critères concernant l'opportunité éventuelle d'étudier les possibilités d'une collaboration entre les OSR, poseront sans doute de nouveaux défis.

### **III. Collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome à l'appui des ODD**

#### **Principes directeurs, notamment les principes de collaboration**

17. La collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome repose sur les mandats de chaque partenaire et les avantages comparatifs correspondants, ainsi que sur leurs points forts caractéristiques. Les futures collaborations continueront à se focaliser principalement sur l'aide apportée aux pays pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la réalisation des ODD. Elles s'appuieront sur les processus d'élaboration de politiques de portée mondiale<sup>3</sup> et sur les principes directeurs énumérés dans le document «Orientations relatives à une collaboration entre les organisations dont le Siège est à Rome» publié en 2009<sup>4</sup>. Ces principes directeurs de collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome sont les suivants: i) les partenariats font partie intégrante des mandats des trois organismes; ii) un partenariat n'est pas une fin en soi, c'est plutôt un moyen d'améliorer la synergie, l'efficacité et l'efficience; iii) les partenariats adoptent une approche dynamique en tirant des enseignements des expériences; iv) la collaboration s'inscrit dans le contexte de la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies et v) la collaboration est déterminée par les processus au niveau des pays.
18. La collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome doit générer une valeur ajoutée claire et mutuellement reconnue en termes de résultats conformes aux buts et objectifs définis par les partenaires. Dans ce contexte, la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome doit constituer un moyen d'accroître l'efficacité de l'appui apporté à la gouvernance internationale de l'agriculture, du développement agricole, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, notamment grâce au suivi fondé sur les résultats et à la prise en compte des enseignements tirés.

#### **Principes de collaboration – Priorités communes**

19. Le présent document s'appuie sur tous les éléments ci-dessus pour proposer l'utilisation des quatre piliers de collaboration tirés de la note d'information de 2015 du FIDA<sup>5</sup>: i) travailler ensemble aux niveaux national et régional; ii) coopérer au niveau mondial; iii) collaborer sur les connaissances thématiques et les thèmes; iv) services internes conjoints. Les organismes ayant leur siège à Rome utiliseront ces quatre piliers lors du suivi et de l'évaluation de la progression de leur collaboration.
20. Les priorités actuelles et permanentes de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome sont les suivantes: mise en œuvre au niveau des pays du Programme de développement durable à l'horizon 2030, nutrition, résilience, données et statistiques, et appui technique conjoint au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).
21. Outre les domaines de priorités communes énumérés ci-dessus, les organismes ayant leur siège à Rome collaborent, de manière extensive et importante, dans de nombreux autres domaines aux

<sup>3</sup> Les principaux processus d'élaboration de politiques de portée mondiale sont le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba, la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 22), la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (ICN2) et le Sommet mondial sur l'aide humanitaire, avec son engagement à agir.

<sup>4</sup> [http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/eb/wfp208557.pdf?\\_ga=1.5148731.943217398.1457436308](http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/eb/wfp208557.pdf?_ga=1.5148731.943217398.1457436308)

<sup>5</sup> «Collaboration of the United Nations Rome-based Agencies» EB 2015/115/R.23a

niveaux mondial, régional et national, et dans un large éventail de domaines thématiques, comme expliqué dans le rapport<sup>6</sup>.

### **Mécanismes de coordination – Réunion des mandants et du groupe consultatif de haut niveau**

22. Les mandants et le groupe consultatif de haut niveau des organismes ayant leur siège à Rome se réunissent régulièrement pour définir un ensemble de priorités communes exigeant des efforts collectifs. Le groupe consultatif de haut niveau des organismes ayant leur siège à Rome est composé des membres du personnel de rang supérieur des trois organismes. Il se réunit régulièrement pour discuter de questions opérationnelles et administratives d'intérêt mutuel. Il permet aux organismes de travailler en étroite collaboration et d'assurer un suivi efficace des décisions conjointes prises par les mandants. Ses réunions sont hébergées à tour de rôle par les organismes ayant leur siège à Rome et présidées par le mandant adjoint de l'institution qui l'accueille.

### **Collaboration aux niveaux régional et national**

23. Afin d'obtenir un maximum d'impact, les organismes ayant leur siège à Rome feront en sorte que les stratégies, les programmes et les activités nouveaux soient conformes aux mandats existants, aux avantages comparatifs et aux points forts caractéristiques, et se fondent sur l'expertise et les compétences techniques de chaque entité.
24. Leurs équipes régionales élaboreront des processus régionaux pour déterminer les pays cibles, les domaines prioritaires communs et le suivi conjoint des progrès. Les processus régionaux<sup>7</sup> permettent aux organismes ayant leur siège à Rome d'identifier de nouvelles opportunités de collaboration et des projets qui pourraient être dupliqués ou appliqués à une plus grande échelle.
25. Il existe un processus de collaboration concret au niveau des pays, cohérent avec les activités des équipes de pays et les mécanismes de coordination au niveau des pays des Nations Unies. Il permet aux représentants de pays des organismes ayant leur siège à Rome de se réunir au moins deux fois par an pour faire le point sur la collaboration en cours et étudier les possibilités futures d'activités conjointes, à court comme à moyen terme, dans le cadre de leurs mandats et avantages comparatifs. Les équipes de pays identifient les plans de travail spécifiques au contexte du pays. En s'appuyant sur ces plans de travail, chaque équipe présente ce qui a été réalisé, quels enseignements ont été tirés et ce qui peut être répliqué au niveau régional si le contexte et les opportunités l'exigent. Les équipes sont également encouragées à partager les informations sur l'avancement des projets, les problèmes rencontrés et les innovations de leurs partenariats avec d'autres organismes ayant leur siège à Rome. Les équipes de pays des organismes ayant leur siège à Rome doivent se réunir régulièrement et définir ensemble leurs rôles complémentaires afin de mieux faire progresser à grande échelle et de manière collective la réalisation des principaux ODD, en phase avec les priorités nationales.
26. Au niveau des pays plus particulièrement, les organismes ayant leur siège à Rome peuvent systématiquement faire connaître aux autres leurs plans stratégiques et programmatiques dès les premières phases. Cela permettra à leurs équipes de pays de planifier de manière proactive des activités conjointes ou complémentaires potentielles, et de mobiliser ensemble des ressources.
27. Ces équipes effectueront un exercice de cartographie pour rechercher et détecter les lacunes, les chevauchements et les nouvelles opportunités de collaboration et de programmation conjointe, en gardant à l'esprit les cadres existants. Ces activités doivent prendre en compte les cadres existants tels que l'initiative Unité d'action des Nations Unies et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), ainsi que les processus de mise en œuvre et de révision des ODD gérés par les pays. Par exemple, le Réseau du système des Nations Unies pour le renforcement de

---

<sup>6</sup> FIDA. 2015. «Collaboration among the United Nations Rome-based Agencies: Establishing a Baseline and Charting the Way Forward».

<sup>7</sup> La récente réunion de planification des organismes ayant leur siège à Rome dans la région Asie et Pacifique constitue un bon exemple. Elle a permis d'identifier les domaines thématiques et les pays cibles offrant des possibilités d'activités conjointes. Dans ce cadre, les équipes de pays des organismes ayant leur siège à Rome pourraient identifier d'autres domaines de programmation conjointe dans lesquels elles pourraient contribuer à la réalisation des priorités nationales.

la nutrition (SUN), hébergé par le PAM et soutenu par les organismes ayant leur siège à Rome et d'autres organisations des Nations Unies, pilote déjà des exercices de cartographie conjoints au niveau des pays, connus sous le nom de «United Nations Nutrition Inventory». Cela permet de répertorier les actions de nutrition multisectorielles menées par différents organismes pour mettre en évidence les lacunes, les complémentarités et les possibilités de synergies afin de s'attaquer aux facteurs de malnutrition.

28. Dans le but d'aider les populations les plus démunies, qui pour la plupart vivent dans des situations précaires et traversent des crises prolongées, les organismes ayant leur siège à Rome répliquent les efforts de collaboration. Ils continueront d'appliquer une approche déterminée et coordonnée pour aborder les situations de fragilité et construire des communautés pacifiques et résilientes afin de réaliser les ODD. Ils élaboreront également des procédures opérationnelles standard à suivre en cas d'urgence, couvrant notamment les actions de plaidoyer, les stratégies d'intervention, la mobilisation des ressources et l'accès aux ressources. Par exemple, en 2015, la cellule de réflexion sur la résilience créée par les organismes ayant leur siège à Rome a créé un cadre commun qui guide les programmes de résilience conjoints en République démocratique du Congo, au Guatemala, au Kenya, au Niger et en Somalie. Ces organismes collaborent dans de nombreux contextes et situations au niveau des pays, et ils seront amenés à répliquer et généraliser ces exemples selon les cas.
29. Ils examinent les modalités permettant de renforcer la coordination intersectorielle, multisectorielle et intragouvernementale au niveau des pays. En encourageant le dialogue entre les secteurs et les différents niveaux de l'administration publique, ils amélioreront et renforceront la coordination. Lorsque le contexte le permettra, ils feront en sorte de combiner et de regrouper leurs données, leurs analyses et leurs informations, d'améliorer la planification et la programmation conjointes, et d'identifier les modalités de financement permettant de soutenir des réalisations collectives potentielles.
30. Les organes directeurs sont invités à continuer de s'assurer que les stratégies des organismes ayant leur siège à Rome concordent avec leur approche de collaboration. Les États Membres et les donateurs sont encouragés à appuyer les équipes régionales et nationales de ces organismes qui mènent des actions pour que les interventions conjointes et les processus opérationnels soient efficaces et rationnels.
31. Le prix d'excellence biennal des organismes ayant leur siège à Rome, décerné cette année pour la troisième fois, récompense les équipes de pays dont la collaboration est particulièrement efficace et qui tirent le maximum de leurs partenariats. L'équipe gagnante et les autres pays ayant concouru pour le prix continueront de donner des éléments solides pour la documentation des bonnes pratiques en matière de renforcement, d'extension et de généralisation de la collaboration.

### **Collaboration au niveau mondial**

32. Les organismes ayant leur siège à Rome continueront de collaborer au niveau mondial, à Rome, à New-York, à Genève, ou partout où l'occasion se présentera, dans des domaines tels que le dialogue sur les politiques, la communication et le plaidoyer. Leur groupe consultatif de haut niveau continuera de favoriser une approche coordonnée pour faire avancer le programme d'action relatif à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans les principaux forums mondiaux sur les politiques, notamment le Forum politique de haut niveau pour le développement durable, le Comité interinstitutions du développement durable, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le G7, le G20, les pays du groupe BRICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) et d'autres processus régionaux importants. Les organismes ayant leur siège à Rome mèneront conjointement des activités de sensibilisation sur les questions de l'agriculture et du développement rural, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, sans oublier les femmes et les jeunes, lors de manifestations internationales telles que la Journée mondiale de l'alimentation et la Journée internationale de la femme. Ensemble, ils coordonneront la communication, le plaidoyer et la sensibilisation sur les initiatives mondiales importantes telles que le Défi Faim zéro. Ils s'engagent à renforcer leur appui commun au Comité de la sécurité alimentaire mondiale, notamment en diffusant des directives non contraignantes et des recommandations en matière de politiques résultant des négociations multipartites.



33. Les organismes ayant leur siège à Rome continueront d'élaborer conjointement le rapport sur l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde.
34. Ils poursuivront leur collaboration avec les États Membres pour renforcer leurs capacités à suivre et communiquer des informations sur les situations de la sécurité alimentaire et de la nutrition partout dans le monde. Le cadre mondial d'indicateurs des ODD permettra de suivre efficacement les progrès accomplis vers la réalisation des cibles définies par les pays pour eux-mêmes.
35. En suivant les recommandations de l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles<sup>8</sup>, les organismes ayant leur siège à Rome aligneront leurs fonctions essentielles sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en continuant de s'attaquer aux problèmes courants que rencontre le système plus large des Nations Unies lorsqu'il aide les pays à mettre en œuvre les ODD.
36. Le rôle moteur que jouent conjointement la FAO et le PAM au sein du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire des Nations Unies, qui est l'un des principaux instruments d'amélioration de l'action humanitaire mondiale aux niveaux régional et national, est un excellent modèle de collaboration réussie au sein du partenariat entre les organismes ayant leur siège à Rome.

### **Collaboration sur les questions thématiques**

37. Les organismes ayant leur siège à Rome continueront de répondre à la fois aux nouveaux domaines thématiques et aux demandes des États Membres lorsque leurs connaissances et leurs capacités combinées pourront apporter de la valeur ajoutée. Chacun de ces organismes apporte ses compétences et ses points forts spécifiques – dans le cadre de son mandat et de son champ d'action technique et stratégique – qui, une fois combinés, peuvent aider à prévenir les chocs et les crises, en réduisant leurs impacts et en servant de moteurs au relèvement après une crise et au renforcement de la résilience. Ils ont créé des équipes thématiques et des groupes de travail dans des domaines tels que la résilience, les changements climatiques, l'intégration financière, les approches fondées sur des chaînes de valeur pour la nutrition<sup>9</sup>, la coopération Sud-Sud et triangulaire, les informations sur la sécurité alimentaire, l'initiative Achats au service du progrès, la problématique hommes-femmes, et les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires. Ces groupes et ces équipes sont encouragés à promouvoir les approches conjointes et à documenter les meilleures pratiques et les enseignements tirés. Leurs comptes rendus permettront de s'assurer que leurs activités concordent bien avec l'objectif plus large de contribuer à la réalisation des cibles des ODD.
38. Par exemple, les organismes ayant leur siège à Rome considèrent la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition de 2016 à 2025 comme une opportunité et une plateforme incontournable pour élargir encore leur partenariat sur la nutrition. Un plan de travail est actuellement en cours d'élaboration et s'appuiera sur la Déclaration de Rome et le Cadre d'action de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2).
39. En outre, le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies, une initiative mondiale hébergée par la FAO et d'autres organisations des Nations Unies, a élaboré un nouveau plan stratégique en 2016 sur lequel s'appuient la collaboration renforcée au sein de la famille des Nations Unies et la programmation conjointe dans le domaine de la nutrition au niveau des pays.
40. Les organismes ayant leur siège à Rome ont un rôle essentiel à jouer pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris de la CCNUCC. Ils s'appuieront sur leur collaboration existante, suivront une approche cohérente et continueront de fournir aux Parties à la CCNUCC une assistance technique pour lutter contre les effets des changements climatiques sur la sécurité

---

<sup>8</sup> «Examen quadriennal complet des activités opérationnelles du système des Nations Unies en faveur du développement: Recommandations»

<sup>9</sup> Le groupe de travail conjoint sur les chaînes de valeur tenant compte de la nutrition créé par les organismes ayant leur siège à Rome s'efforce de mieux faire comprendre comment tirer parti du système alimentaire pour améliorer la nutrition. Cette collaboration constituera un outil puissant pour renforcer le partenariat entre les organismes ayant leur siège à Rome au niveau des pays dans le domaine de la nutrition, les avantages comparatifs spécifiques de chacun d'entre eux contribuant à ce que les chaînes de valeur tiennent mieux compte de la nutrition.

alimentaire et la nutrition.

41. Grâce à la mobilisation des points forts de chacun des trois organismes, les initiatives de réduction des pertes de denrées alimentaires contribueront de manière importante à inciter les États Membres à prendre des mesures pour réduire les pertes.

### **Services internes conjoints**

42. Les organismes ayant leur siège à Rome continueront d'étudier les moyens de renforcer leur efficacité et leur efficacité grâce à des services internes conjoints à leurs sièges et sur le terrain. Dans un grand nombre de pays, ces organismes partagent des bureaux et cela continue d'être encouragé. Par exemple, sur les 41 bureaux pays du FIDA, plus de 40 pour cent sont hébergés par la FAO ou le PAM, soit dix par la FAO et sept par le PAM. À terme, le nombre de bureaux du FIDA hébergés par des organismes ayant leur siège à Rome devrait augmenter à mesure qu'il renforcera sa présence dans les pays. De telles pratiques non seulement augmentent l'efficacité en termes de coûts, mais renforcent la communication et les possibilités de collaboration entre les organismes. Les organismes ayant leur siège à Rome continueront de renforcer leurs activités conjoints dans les domaines de l'évaluation, de l'audit, des enquêtes, de la gestion financière et de l'administration.
43. Ils créeront une page Web commune, qui sera accessible à partir des principaux sites web des trois organismes et présentera leurs réalisations et activités conjoints.

### **La voie à suivre**

44. Le groupe consultatif de haut niveau des organismes ayant leur siège à Rome continuera d'examiner et de définir des priorités annuelles communes, en mettant l'accent sur l'obligation de rendre des comptes sur les réalisations qui devra faire l'objet d'un rapport annuel aux mandants de ces organismes. Il s'intéressera aux difficultés que posent l'élargissement et le renforcement de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome. Il discutera également de la systématisation et de l'harmonisation des rapports présentés aux organes directeurs sur les questions qui concernent ces organismes.
45. La direction exécutive de chacun de ces organismes veillera à ce que le personnel, à tous les niveaux, soit dûment informé qu'il est d'une importance capitale de forger entre les organismes ayant leur siège à Rome des alliances stratégiques aux niveaux mondial, régional et national, en soulignant l'importance d'une collaboration fondée sur des contextes spécifiques et un partage convenu des responsabilités dans les domaines liés aux mandats de chaque partenaire.
46. Des points de contacts seront désignés au niveau des hauts responsables de chaque organisme afin de faire en sorte que leurs problèmes de collaboration spécifiques et liés au contexte soient abordés conjointement.
47. Les organismes ayant leur siège à Rome élargiront l'analyse conjointe approfondie de la collaboration en cours, en se focalisant sur les niveaux national et régional. Ils mettront au point les bonnes pratiques recommandées dans une série de contextes, en mettant en évidence les difficultés, les approches et les innovations communes, en généralisant une programmation commune et en élaborant de nouvelles initiatives conjoints.
48. Cette collaboration s'appuiera sur des accords précédents, tels que le cadre conjoint de renforcement de la résilience des organismes ayant leur siège à Rome<sup>10</sup>, dans un certain nombre de domaines du dialogue sur les politiques, de l'analyse et de la planification, de la programmation conjointe, du suivi des incidences et de l'évaluation de la résilience. Autre exemple: le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées<sup>11</sup>, approuvé en 2015 par les membres du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.
49. En plus de ce qui précède, les organismes ayant leur siège à Rome vont lancer une série d'actions communes, notamment:

---

<sup>10</sup> <http://www.wfp.org/RBA-joint-resilience-framework>: «Renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: Cadre conceptuel de collaboration et de partenariat entre les organismes ayant leur siège à Rome» (avril 2015).

<sup>11</sup> <http://www.fao.org/cfs/cfs-home/activities/ffa/en/>

- analyser les activités de collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome qui peuvent alimenter les modèles de collaboration différents et spécifiques au contexte;
- élaborer, sur la base de l'analyse ci-dessus, des outils dont les équipes de pays des organismes ayant leur siège à Rome peuvent s'inspirer pour créer une nouvelle programmation conjointe et répliquer les programmes existants qui sont efficaces;
- envisager une collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome à toutes les étapes du cycle des projets ou des programmes<sup>12</sup>;
- définir ensemble un cadre de résultats commun pour leurs domaines de collaboration et de partenariat;
- présenter la situation de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome aux différents organes directeurs dans des rapports systématiques et réguliers, en s'appuyant sur les résultats avec des descriptions qualitatives et quantitatives, les produits et les réalisations imputables à cette collaboration.

#### IV. Conclusion

50. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les ODD constituent la plus grande opportunité de collaboration qui ne se soit jamais présentée aux organismes ayant leur siège à Rome, même si ce programme représente également le plus grand défi pour les trois organismes. Pour ces derniers, la seule voie à suivre consiste à chercher le meilleur moyen de travailler ensemble pour soutenir les populations les plus démunies et aider les États Membres à réaliser les ODD, tout en tirant parti de leurs points forts et avantages comparatifs respectifs.
51. Leur vision commune et les suggestions d'actions futures prennent en compte les opportunités et les difficultés mises en évidence plus haut, et adoptent l'appui apporté aux États Membres dans la réalisation des ODD comme point de convergence central.
52. Leurs mandants et responsables de haut niveau se sont engagés à axer leurs activités conjointes sur la réalisation des ODD à travers des formes de collaboration qui augmentent leur impact et améliorent leur efficacité.
53. L'importance accrue accordée à la collaboration entre ces organismes leur a donné une opportunité d'apprentissage qui a permis à la fois de constater les progrès réalisés avec le temps et de travailler ensemble pour surmonter les limitations auxquelles ont été confrontés les efforts de collaboration.
54. Ces organismes en ont tiré un enseignement récurrent essentiel, à savoir qu'il est très important de définir de manière claire et concertée des rôles et des responsabilités engendrant une distribution efficace des tâches. Par conséquent, la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome s'appuiera sur de solides engagements à mener des actions collectives dans chaque contexte opérationnel, et sur des répartitions convenues des tâches correspondant aux mandats et aux points forts respectifs de chacun de ces organismes.
55. L'importance de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome dans le contexte des ODD est soulignée, mais il est entendu que chacun de ces organismes conservera ses propres partenariats avec d'autres organisations des Nations Unies, des institutions financières internationales et d'autres parties prenantes concernées.
56. En s'appuyant sur les points forts des organismes ayant leur siège à Rome, le présent document représente une avancée dans le renforcement de la collaboration entre ces organismes visant à soutenir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par les États Membres. Dans l'esprit de l'importance accordée aux actions menées au niveau des pays dans les ODD, la priorité donnée à la mise en œuvre de la vision commune des organismes ayant leur siège à Rome a été présentée dans le présent document.

---

<sup>12</sup> Par exemple, par le biais des cadres de programmation par pays de la FAO, du Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) du FIDA et des plans stratégiques par pays du PAM.

## ANNEXE I

### Collaboration au niveau des pays

En 2015, les trois organismes ayant leur siège à Rome (OSR) ont collaboré à la mise en œuvre de 26 projets dans 21 pays, contre 21 projets dans 18 pays en 2014. Sur une base bilatérale, la FAO et le PAM ont collaboré à 120 projets dans 65 pays, et le FIDA et le PAM, à 31 projets dans 24 pays<sup>13</sup>. Actuellement, la FAO appuie l'élaboration et l'exécution de 22 projets financés par le FIDA. Les principaux domaines de collaboration au niveau des pays ont été les suivants: projets agricoles, évaluations conjointes de la sécurité alimentaire et groupes thématiques, protection sociale, développement des capacités, initiatives axées sur la résilience, préparation aux situations d'urgence et opérations de secours. Un prix d'excellence récompense tous les deux ans les équipes de pays des OSR dont la collaboration a été d'une efficacité exemplaire et qui ont su tirer le plus grand intérêt pratique de leurs partenariats. On trouvera ci-après quelques exemples de la collaboration entre les OSR au niveau des pays.

#### Bangladesh

Dans le cadre d'un projet conjoint consacré à l'adaptation et au relèvement rapide dans les zones du sud-ouest du Bangladesh dont les sols sont engorgés, la FAO, le PAM et le Programme des Nations Unies pour le développement ont défini les interventions à mener en priorité pour prévenir l'engorgement des terres et renforcer la résilience des ménages et des communautés les plus vulnérables de Satkhira. Le FIDA et le PAM ont financé ensemble une étude sur l'impact des contraintes et des chocs d'origine climatique sur la nutrition et la sécurité alimentaire dans certaines zones rurales du Bangladesh. Il ressort de cette étude qu'après un choc ou une contrainte d'origine climatique, la nutrition et la sécurité alimentaire sont gravement perturbées pendant une période pouvant atteindre huit à dix mois.

#### Burkina Faso, Ghana et Kenya

En collaboration avec les services vétérinaires du Burkina Faso, du Ghana et du Kenya, la FAO et le FIDA ont élaboré et mis en œuvre, entre juillet 2009 et mars 2016, des séries d'interventions globales novatrices concernant la santé animale destinées à permettre la gestion et la maîtrise de la trypanosomose animale et d'autres maladies d'origine vectorielle, afin d'améliorer la santé des animaux d'élevage et leur production et accroître ainsi les possibilités de développement rural, améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté. Dans les trois pays ciblés, des interventions axées sur la santé animale mises au point localement ont été menées et évaluées de façon participative. Le principal élément de ces interventions était la clôture de protection du bétail, qui a été expérimentée dans trois zones agro-écologiques avec trois systèmes d'élevage différents: petits ruminants au Burkina Faso, porcs au Ghana et vaches laitières au Kenya. L'analyse socio-économique et celle de la productivité animale au Burkina Faso, au Ghana et au Kenya ont révélé une amélioration de la santé animale et une augmentation de la production. Ces résultats se sont traduits par une hausse des revenus issus de l'élevage pour les petits exploitants, et par une amélioration de la sécurité alimentaire et une réduction de la pauvreté au niveau des ménages. La technique de la clôture de protection du bétail a aussi eu un impact important sur la santé humaine en réduisant les maladies transmises par les moustiques comme le paludisme.

#### Congo

Le FIDA s'est engagé à venir en aide au Congo en fournissant un prêt de 7,70 millions de dollars É.-U. destiné à financer un projet d'une durée de six ans axé sur le développement de la pêche et de l'aquaculture continentales (PD-PAC). Ce projet vise à améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des pêcheurs et pisciculteurs opérant à petite échelle; il a été conçu avec l'assistance technique du Département des pêches et du Centre d'investissement de la FAO. Sa mise en œuvre

<sup>13</sup> [Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome. Le point de vue du PAM \(2015-2016\)](#). WFP/EB.2/2016/4-E.

devrait démarrer début 2017, et la FAO sera invitée à continuer à fournir une assistance technique dans les domaines suivants: statistiques et information, gestion des ressources, renforcement des capacités institutionnelles, réduction des pertes après récolte et techniques de transformation améliorées, et aquaculture.

## **Guatemala**

En collaboration avec la FAO, le FIDA et le PAM, le Gouvernement guatémaltèque a élaboré une vision commune de la résilience dans le Couloir de la sécheresse qui traverse le pays. La FAO est chargée d'apporter un soutien technique aux autorités nationales dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, du développement territorial rural et des systèmes de production agricole efficaces, durables et résilients. Le FIDA met en œuvre des initiatives visant à améliorer les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation dans le contexte des activités de production agricole, et s'emploie à renforcer les instances de dialogue et de décision au niveau local. Le PAM appuie le projet Construire des communautés résilientes (ComRes) en fournissant une assistance sous forme de produits alimentaires, d'espèces et de bons pour la création d'actifs et pour la formation parmi les communautés les plus vulnérables. Cette initiative conjointe a pour objectif de systématiser un projet pilote qui aidera le Gouvernement guatémaltèque à concevoir des programmes nationaux.

## **Kenya**

Les trois OSR apportent des compétences complémentaires pour renforcer la résilience au Kenya. Leurs initiatives sont plus particulièrement axées sur les zones arides et semi-arides du pays. Le Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique (KCEP-CRAL) est l'un des partenariats innovants instaurés avec les trois OSR. En renforçant la résilience des communautés en matière d'agriculture axée sur les marchés, de sécurité alimentaire et de nutrition, le PAM cible les personnes en situation d'insécurité alimentaire dans le cadre d'un programme Espèces pour la création d'actifs visant à renforcer les moyens de production. La FAO apporte à ces communautés un appui technique portant sur la stabilisation des paysages dégradés, la réduction des risques de difficultés futures ou saisonnières, la régénération naturelle assistée et l'augmentation de la production et des revenus agricoles. Le FIDA soutient la transition des petits exploitants des zones arides et semi-arides qui souhaitent s'orienter vers une agriculture de marché, assortissant cette aide d'investissements dans l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et de la résilience face au changement climatique aux niveaux du pays et des ménages. Dans le cadre de ce projet, les trois OSR, conjointement avec le Gouvernement, ont défini et convenu des critères de sélection et de ciblage des bénéficiaires.

## **Jordanie et Liban**

Dans le cadre de l'intervention syrienne, les OSR s'emploient à remettre en état les moyens d'existence et à créer des débouchés économiques au Liban et en Jordanie, l'objectif principal étant d'améliorer l'accès aux marchés et la sécurité alimentaire des petits exploitants et producteurs. La FAO et le PAM coordonnent leurs actions et collaborent de diverses manières, notamment: i) en appuyant les producteurs avicoles semi-intensifs en vue de renforcer leur sécurité alimentaire et leur nutrition, d'améliorer leurs moyens d'existence reposant sur l'agriculture et de leur donner un plus large accès à des protéines de qualité; ii) en améliorant la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des communautés hôtes et des réfugiés syriens grâce à des investissements agricoles; et iii) en accroissant la valeur nutritionnelle des systèmes agricoles pratiqués par les réfugiés syriens et les communautés d'accueil grâce au micro-maraîchage. Dernièrement, en septembre 2016, le FIDA a mis sur pied le Mécanisme pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale (FARMS) dans le but de mobiliser des fonds supplémentaires pour financer des interventions ciblées et inclusives en faveur des ménages touchés et des communautés qui les accueillent dans dix pays de la région du Proche-Orient, dont la Jordanie et le Liban. Cette nouvelle initiative corroborera l'engagement des OSR dans la région.

## Madagascar

À Madagascar, les OSR ont tous les trois participé à l'élaboration de leurs stratégies de pays respectives afin de promouvoir les synergies et la complémentarité. Ils contribuent à la mise en œuvre du projet Actions intégrées en nutrition et alimentation, que coordonne la FAO, dans le cadre d'un partenariat qui fait appel à leurs compétences respectives: la FAO se concentre sur la manutention et le stockage après récolte, la production de semences, la diversification des cultures et le développement des capacités; le FIDA appuie la diversification des cultures, la transformation des produits alimentaires, le développement des chaînes de valeur et de l'infrastructure; et le PAM concourt aux achats de produits alimentaires locaux et à leur distribution, à l'éducation nutritionnelle, à la distribution d'aliments spécialisés, et à la création et à la remise en état de biens communautaires. Cette collaboration fructueuse à Madagascar a été récompensée par le Prix d'excellence 2016 pour la collaboration sur le terrain entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome. Dans le cadre de l'intervention déclenchée pour faire face au phénomène El Niño, la FAO et le PAM sont convenus d'un plan conjoint visant à réduire les déficits de consommation et reconstituer les moyens d'existence. La FAO s'attachera à soutenir l'agriculture et les moyens d'existence, notamment en fournissant des transferts monétaires, des semences, du matériel végétal et des outils de plantation, des aliments pour animaux et en assurant des interventions zoosanitaires. Dans la mesure du possible, les activités du PAM seront destinées aux ménages qui bénéficient déjà de l'appui aux moyens d'existence fourni par la FAO.

## Niger

L'objectif commun des stratégies de pays élaborées par les OSR<sup>14</sup> est de renforcer la résilience des populations vulnérables et d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, tout en soutenant l'action que mène le Gouvernement pour éliminer la faim. Les OSR sont particulièrement bien placés pour combler l'écart entre interventions humanitaires et activités de développement. La FAO et le FIDA mettent plus particulièrement l'accent sur l'approche systémique face aux besoins chroniques et saisonniers et font bénéficier les institutions nationales de leurs compétences techniques afin de les amener à jouer un rôle moteur, tandis que le PAM apporte un soutien aux populations les plus vulnérables: il les aide à se réinsérer dans le système et à prendre part au développement de leur pays. Dans le cadre de ce partenariat, les activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs du PAM sont complétées par les compétences techniques de la FAO et du FIDA pour renforcer la sécurité des systèmes semenciers, gérer les terres de manière durable et développer les capacités des acteurs locaux. Outre l'établissement d'un cadre de collaboration opérationnelle avec des mécanismes de ciblage et des partenaires communs, les OSR contribuent à sept programmes, projets et initiatives conjoints à l'appui de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la résilience et de l'autonomisation des femmes rurales. Ils participent également au partenariat Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants (REACH) et au mouvement Renforcer la nutrition (SUN).

## Sri Lanka

Les OSR travaillent de concert avec le Gouvernement sri-lankais au renforcement de la nutrition dans le cadre d'une approche multisectorielle, le PAM étant chargé de la politique d'alimentation scolaire et de l'enrichissement des aliments, et la FAO s'occupant des aspects liés à l'éducation nutritionnelle, à l'aménagement de potagers scolaires et à l'établissement d'un système permettant d'évaluer l'impact des activités nutritionnelles sur les écoliers.

## Zambie

La FAO et le PAM collaboreront à une évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui visera à évaluer les effets de ce programme sur les petits exploitants et leur famille, en particulier pour ce qui est des indicateurs relatifs au bien-être et à la production; sur les écoliers bénéficiaires, en ce qui concerne les résultats dans le domaine de l'éducation, de la santé et

<sup>14</sup> Cadre de programmation pays de la FAO, 2013–2016; Programme d'options stratégiques pour le pays 2013–2018 exécuté par le FIDA; et Intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200583 mise en œuvre par le PAM pour la période 2014–2016 et IPSR en cours d'élaboration pour 2017–2019.

de la nutrition; et sur les agriculteurs et les écoliers non bénéficiaires vivant dans les zones où le programme est mis en œuvre (retombées). Ce programme est réalisé en partenariat avec le Ministère de l'éducation et vise à nourrir près d'un million d'enfants dans 31 districts en 2016. Il s'emploie à établir des liens entre les programmes d'alimentation scolaire et la petite production locale en créant des débouchés pour les petits agriculteurs. Les légumineuses sont achetées localement auprès de petits exploitants, ce qui accroît les bénéfices tant du côté de l'offre que de celui de la demande, tandis que le Gouvernement fournit des céréales qui proviennent de districts où le programme est mis en œuvre, par le biais de l'Agence des réserves alimentaires. Les agriculteurs bénéficiant de ce programme peuvent aussi recevoir un appui à la production au titre du programme de développement de l'agriculture de conservation (CASU), que mettent en œuvre la FAO et le Ministère de l'agriculture.

## ANNEXE II

### Collaboration au niveau international

Les OSR collaborent à plusieurs initiatives mondiales et avec des instances internationales chargées de l'élaboration des politiques à la faveur de la concertation sur les politiques, de la communication et de campagnes conjointes d'information et de sensibilisation; ils fournissent en outre des apports techniques aux décideurs en matière d'agriculture ainsi que de sécurité alimentaire et nutritionnelle. On trouvera ci-après quelques exemples de cette collaboration.

**Programme de développement durable à l'horizon 2030:** après une collaboration fructueuse pendant les négociations pour l'après-2015, les OSR continuent de veiller à ce que l'alimentation et l'agriculture demeurent au premier rang des priorités dans le Programme 2030. Leur collaboration est principalement axée sur l'ODD 2. Les OSR ont co-organisé des manifestations lors de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Forum politique de haut niveau chargé de suivre et d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs du Programme 2030. Ils devraient travailler de concert à la préparation du Forum politique de haut niveau de 2017, qui examinera les progrès réalisés sur la voie de la réalisation de l'ODD 2. Les OSR collaborent aussi à l'élaboration d'indicateurs mondiaux relatifs aux ODD.

**Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS):** les OSR sont membres du secrétariat conjoint du système AMIS, qui est accueilli par la FAO. Lancé en 2011 par les ministres de l'agriculture du G20, AMIS est une plateforme interinstitutions dont l'objet est d'accroître la transparence des marchés et de favoriser la coordination des interventions. Cette plateforme couvre quatre grandes cultures vivrières: blé, riz, maïs et soja. Elle se compose des membres du G20 plus l'Espagne et sept autres grands pays exportateurs et importateurs de produits agricoles. Ensemble, les participants du réseau AMIS représentent une part importante, de l'ordre de 80 à 90 pour cent, des volumes de production, de consommation et d'échanges commerciaux au niveau mondial pour ce qui est des quatre cultures concernées. En renforçant la transparence et la coordination des politiques au niveau des marchés internationaux, AMIS contribue à prévenir les flambées des prix.

**Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA):** les OSR ont fait partie de l'équipe technique du CSA chargée d'apporter des contributions techniques en matière de nutrition lors de l'élaboration du document sur la mobilisation du CSA au service de la nutrition. En 2016, ils ont continué d'apporter au secrétariat du CSA un appui sous forme de financements et d'effectifs. Ils ont également œuvré de manière coordonnée et complémentaire pour apporter des contributions techniques dans le cadre de toutes les activités intersessions du CSA et pour prendre part aux négociations consacrées aux recommandations de politique générale à formuler dans plusieurs domaines présentant de l'intérêt pour eux, comme le Programme 2030, l'accès des petits exploitants aux marchés et la nutrition. Les OSR ont appuyé de manière coordonnée la participation du CSA au suivi et à l'examen du Programme 2030; ils ont notamment apporté des contributions au groupe de travail à composition non limitée sur les ODD, et appuyé l'organisation de la manifestation spéciale du CSA sur les examens nationaux volontaires concernant les ODD, l'accent étant mis sur les efforts faits pour atteindre l'ODD 2. Les activités coordonnées des OSR ont essentiellement porté sur l'importance de l'alimentation et de l'agriculture pour réaliser les ODD, à la faveur notamment de la promotion des produits du CSA en tant qu'instruments favorisant la mise en œuvre intégrée des ODD.

**COP 21 et 22:** pendant les négociations de l'Accord de Paris lors de la vingt-et-unième session de la Conférence des Parties (COP 21) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les OSR ont aidé les pays à déterminer comment remédier aux effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire, et ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer la résilience aux aléas climatiques des populations les plus exposées à l'insécurité alimentaire et les plus vulnérables. Au cours de cette conférence, ils ont également organisé conjointement une manifestation parallèle sur la sécurité alimentaire et l'agriculture. De la même manière, durant la COP 22, ils continueront d'apporter un appui technique aux processus de la CCNUCC et aux États membres, qu'ils aideront à prendre des décisions en toute connaissance de cause. Ils organiseront aussi à cette occasion des manifestations sur le financement de l'action climatique au service du renforcement de la résilience et sur l'élimination de la faim dans le contexte du changement climatique.



**Module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire:** la FAO et le PAM dirigent conjointement le module mondial de la sécurité alimentaire, qui a été mis à contribution en 2015 dans le cadre des interventions d'urgence de niveau 3 menées en République centrafricaine, en Iraq, au Népal, dans la région syrienne, au Soudan du Sud et au Yémen. Au Soudan du Sud, ce module a coordonné l'action menée par 100 partenaires pour fournir vivres et transferts d'espèces à 1,5 million de personnes et appuyer les moyens d'existence de plus de 3,5 millions de personnes. En 2015 également, il a assuré des formations dans les pays et apporté un appui lors des interventions d'urgence en Afghanistan, au Mali, au Népal, au Niger, au Pakistan, en République arabe syrienne, en République démocratique du Congo et en Ukraine. Grâce à cet appui, la qualité des rapports fournis aux parties prenantes s'est améliorée; les interventions ont bénéficié d'analyses des lacunes et les opérations axées sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence ont été davantage mises en valeur.

**Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM):** dans le cadre du programme SIPAM, un projet conjoint FAO/FIDA a été mis en œuvre d'avril 2013 à octobre 2015 en vue de consolider les partenariats visant à renforcer les moyens d'existence durables dans les communautés vivant de la petite agriculture et de l'agriculture familiale et les communautés autochtones au Bangladesh et en Égypte. Au Bangladesh, le programme a contribué à la mise au point d'un système de production agricole unique en son genre, où l'horticulture peut être pratiquée dans des jardins flottants. Ces jardins sont créés artificiellement grâce au savoir traditionnel que les agriculteurs locaux utilisent pour faire face à l'excès d'eau pendant les inondations annuelles. Le système a été conçu en tant que site SIPAM en décembre 2015. En Égypte, le programme SIPAM a facilité l'analyse complète du système de production agricole dans l'oasis de Siwa, la conservation de ce système ayant ensuite été examinée par les parties prenantes nationales. Le système de production de dattes dans l'oasis de Siwa a ensuite été désigné site SIPAM en octobre 2016.

**G20:** les OSR se mobilisent auprès des pays du G20 depuis fin 2010, axant leur action sur la filière des délégués agricoles, qui débouche sur la réunion des ministres de l'agriculture du G20, et sur le groupe de travail du G20 sur le développement, qui examine des questions de développement plus générales, notamment la sécurité alimentaire. En mars et en mai 2016, ils ont participé à la réunion des délégués du G20 agricole en Chine et ont contribué à l'élaboration du communiqué final, qui faisait explicitement référence au travail individuel et collectif qu'ils mènent dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les OSR ont également participé de manière coordonnée aux activités du groupe de travail du G20 sur le développement, notamment pour l'élaboration du plan d'action du G20 sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils ont assisté à la réunion des scientifiques agricoles en chef du G20 consacrée à des initiatives conjointes telles que les travaux du Forum mondial sur la recherche agricole et la Plateforme pour l'agriculture tropicale. Par ailleurs, la FAO, le FIDA et le PAM ont contribué à titre individuel au processus du G20 lors de la présidence de la Chine et de présidences précédentes.

**HABITAT III:** les OSR ont apporté un appui technique aux États membres durant les négociations se rapportant à la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (HABITAT III), en particulier lors de la première session du Comité préparatoire à Nairobi (Kenya) et de sa troisième session à Surabaya (Indonésie), ainsi qu'à l'occasion d'autres processus comme les réunions de groupes d'experts et l'élaboration de documents de réflexion et de documents directifs qui ont éclairé la rédaction du Nouveau Programme pour les villes. Leurs efforts individuels et conjoints ont été déterminants pour aider à concevoir le Nouveau Programme pour les villes, qui prend acte de l'importance qu'il y a à se pencher sur les questions de sécurité alimentaire et de nutrition dans le contexte de l'urbanisation, ainsi que de l'importance des liens entre milieu urbain et milieu rural et de la petite agriculture. Une déclaration conjointe, qui constitue l'aboutissement de cette collaboration, a été présentée lors de cette manifestation.

**État de l'insécurité alimentaire dans le monde:** les OSR contribuent à l'élaboration du rapport sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. L'édition 2015 a analysé les progrès accomplis depuis 1990 dans la concrétisation de l'objectif du Millénaire pour le développement 1 concernant la faim, recensant les principaux facteurs de réussite dans la lutte contre la faim et les problèmes qui subsistent.

La planification de l'édition 2017, à laquelle collaborera l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et qui contiendra des indicateurs relatifs à l'objectif de développement durable 2, est en cours.

**Troisième Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement et Assemblée des partenaires du Forum mondial de la recherche agricole (FMRA):** en qualité d'organismes facilitateurs du FMRA, la FAO et le FIDA sont des partenaires clés au sein de ce forum mondial pluripartite unique en son genre, consacré à la recherche et à l'innovation dans le secteur agroalimentaire et à leur rôle dans le développement durable. En 2016, le FMRA, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) et le Gouvernement sud-africain ont organisé conjointement la troisième Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement, qui a connu un grand succès. Cette Conférence, qui était hautement participative, a défini une série de nouvelles actions collectives pour travailler avec de multiples partenaires. Ces alliances en réseau abordent les thèmes suivants: modification des mesures d'impact pour la recherche et l'innovation dans l'agriculture; réforme des programmes et leadership étudiant; réappropriation de l'avenir rural par les acteurs locaux; enseignements tirés de l'innovation faisant intervenir de multiples parties prenantes; et transformation de l'innovation en entreprise agricole. Les OSR participeront à chacune de ces alliances à mesure qu'elles évolueront. La troisième Conférence mondiale s'est tenue en même temps que l'Assemblée des partenaires du FMRA, ce qui a constitué l'aboutissement d'un profond processus de réforme du FMRA destiné à créer une instance multipartite vraiment ouverte à tous, à laquelle participent sur un pied d'équité tous les acteurs concernés par la production de connaissances et d'innovations dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation, l'accès à celles-ci et leur utilisation, pour la mise en œuvre du développement durable, en particulier au profit des femmes et des jeunes en milieu rural.

**Défi Faim zéro:** pendant l'Assemblée générale des Nations Unies de 2015, les OSR et le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse ont organisé une manifestation spéciale intitulée «Génération Faim zéro», axée sur la façon dont les jeunes peuvent contribuer à l'élimination de la faim d'ici à 2030. Les OSR ont coordonné la participation des organismes des Nations Unies à l'Expo Milano 2015 et se sont employés à accroître la visibilité des Nations Unies et du Défi Faim zéro. En 2015 également, ils ont organisé une manifestation parallèle sur le thème «Objectif Faim zéro: le rôle décisif de l'investissement dans la protection sociale et l'agriculture», en marge de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Addis-Abeba (Éthiopie), sur la base du rapport éponyme qui définissait la position des OSR sur la manière d'éliminer la faim et l'extrême pauvreté d'ici à 2030 et estimait le montant des investissements nécessaires pour réaliser l'ODD 1 et l'ODD 2. Au cours de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2016, la manifestation parallèle organisée conjointement par les OSR et intitulée «En chemin vers l'élimination de la faim» a illustré les transformations concrètes opérées sur le plan de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'agriculture durable qui contribuent directement à la mise en œuvre du Programme 2030. Durant le second semestre de 2016, les OSR se chargent ensemble d'organiser le transfert de la responsabilité du Défi Faim zéro du Secrétaire général sortant de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon, à l'origine de cette initiative, au Secrétaire général entrant.

### **Plateformes, réseaux et forums multipartites**

Les OSR ne participent pas seulement à des initiatives mondiales, mais jouent également un rôle de premier plan en hébergeant dans leur siège plateformes, réseaux et forums multipartites. Outre qu'elles constituent d'importants mécanismes pour la collaboration des OSR, ces plateformes leur donnent également la possibilité de collaborer avec de nombreuses autres parties prenantes.

**Plateformes multipartites hébergées par les OSR**

---

<b>FAO</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Comité de la sécurité alimentaire mondiale</li><li>• Forum mondial sur la recherche agricole</li><li>• Système d'information sur les marchés agricoles</li><li>• Programme mondial pour un élevage durable</li><li>• Partenariat mondial sur le climat, la pêche et l'aquaculture</li><li>• Comité permanent de la nutrition</li></ul>
<b>FIDA</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Coalition internationale pour l'accès à la terre</li><li>• Forum des peuples autochtones</li><li>• Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones</li><li>• Forum paysan</li><li>• Plateforme pour la gestion des risques agricoles</li><li>• Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds</li></ul>
<b>PAM</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réseau d'information sur la sécurité alimentaire</li><li>• Réseau des Nations Unies pour le mouvement SUN</li><li>• Module mondial de la sécurité alimentaire, Comité permanent interorganisations</li></ul>

---

## ANNEXE III

### Collaboration sur des questions thématiques

Les OSR collaborent dans de nombreux domaines thématiques et au sein de divers groupes de travail; ils rassemblent leurs connaissances et apportent une valeur ajoutée aux initiatives qui contribuent de manière déterminante à la réalisation des cibles des ODD.

**Changement climatique:** les capacités internes du FIDA et du PAM en matière de systèmes d'information géographique et d'observation de la Terre ont été renforcées. En 2014, les deux organismes ont entrepris une analyse conjointe du climat, en s'appuyant sur une programmation coordonnée, la mise en commun de compétences spécialisées, le partage des coûts et d'autres formes de collaboration. Les OSR, en coopération avec le Cabinet du Secrétaire général et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), s'efforcent de rendre opérationnelle une nouvelle initiative mondiale multipartite lancée pendant la COP 21, axée sur la résilience face au changement climatique. Cette initiative (Anticiper, absorber, reformuler) vise à accélérer les mesures destinées à accroître la résilience face au changement climatique et renforcera les trois volets – anticipation, absorption et reformulation – indispensables à la résilience des pays et des populations les plus vulnérables face au changement climatique. Les OSR participent également activement à la mise en œuvre de la CCNUCC.

**Données et statistiques – ODD 2:** les OSR continueront d'appuyer le cadre mondial d'indicateurs et les travaux connexes du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux ODD; ce cadre constitue aussi un outil utile pour assurer un suivi au niveau mondial. En novembre 2015, un séminaire technique s'est tenu au siège du FIDA sur l'évaluabilité de l'action à mener pour atteindre l'ODD 2 (Mettre un terme à la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable). L'événement a permis de jeter les bases d'un futur programme commun d'évaluation de l'ODD 2.

**El Niño et La Niña:** lors des trois réunions interorganisations de haut niveau tenues à la FAO en 2016, les chefs de secrétariat des trois OSR ont plaidé en faveur d'une préparation renforcée face à la survenue possible d'ici à la fin 2016 du phénomène climatique La Niña, étroitement lié au cycle d'El Niño, qui a eu de lourdes répercussions sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. En octobre 2015, le mécanisme destiné à renforcer la sécurité alimentaire et la résilience face aux aléas climatiques (FoodSECuRE) a été mis à l'essai au Zimbabwe pour éviter les effets négatifs attendus du phénomène El Niño. La FAO, le PAM et le service de vulgarisation du Ministère de l'agriculture expérimentent actuellement sur le terrain les modalités d'action rapide du volet I de FoodSECuRE, afin de renforcer la résilience des ménages de petits exploitants touchés en favorisant la culture de petites céréales résistantes à la sécheresse. En outre, des travaux sont en cours sur l'harmonisation des instruments de suivi et d'alerte rapide et sur l'élaboration concertée de plans d'action rapide en matière d'atténuation et d'intervention. Des plans d'action rapide harmonisés sont sur le point d'être utilisés à titre expérimental au Guatemala, aux Philippines et au Soudan dans le cadre du partenariat FoodSECuRE.

**Pertes de produits alimentaires et gaspillage de nourriture:** les OSR mettent en œuvre ensemble un nouveau projet sur les pertes de produits alimentaires intitulé «Généraliser les initiatives de réduction des pertes de produits alimentaires pour les petits exploitants dans les zones à déficit vivrier». Ce projet vise à établir un centre de référence mondial novateur sur les pertes de produits alimentaires et à éclairer l'élaboration des politiques nationales et régionales, en menant des activités sur le terrain au Burkina Faso, en Ouganda et en République démocratique du Congo. Il contribuera à la fois à améliorer la sécurité alimentaire et à opérationnaliser le Défi Faim zéro, qui compte parmi ses principaux objectifs celui de ramener à zéro les pertes ou le gaspillage de produits alimentaires. L'un des résultats majeurs du projet est la communauté de pratique en matière de réduction des pertes de produits alimentaires, qui joue le rôle de coordonnateur au niveau mondial et d'intégrateur de connaissances sur la réduction des pertes après récolte. Cette communauté de pratique offre une plateforme pour faciliter les liens et partager l'information entre les parties prenantes et les réseaux concernés.

**Réseau d'information sur la sécurité alimentaire:** La FAO et le PAM ainsi que l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, sont membres et coparrains du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire, avec lequel le FIDA développe actuellement ses partenariats. Le Réseau d'information sur la sécurité alimentaire est une initiative mondiale visant à renforcer les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en vue de produire des données fiables et précises à l'appui de l'analyse et de la prise de décisions.

**Problématique hommes-femmes:** en 2015, les OSR ont procédé pour la troisième fois à un examen par les pairs afin d'évaluer leur performance dans la mise en œuvre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-SWAP). Parmi les résultats, on peut citer un accord sur le partage des données d'expérience et l'apprentissage dans certains domaines thématiques, et la liste des coordonnées des personnes responsables des indicateurs de performance de l'ONU-SWAP au sein des différents organismes. Les contributions apportées par les pays donateurs ces dernières années ont permis de transposer à plus grande échelle les activités menées dans le cadre du programme conjoint de la FAO, du FIDA, du PAM et d'ONU-Femmes intitulé «Accélérer les progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales», qui est mis en œuvre en Éthiopie, au Guatemala, au Kirghizistan, au Libéria, au Népal, au Niger et au Rwanda. Ce programme vise à protéger les moyens d'existence et les droits des femmes vivant en milieu rural dans la perspective du développement durable. En coordination avec ONU-Femmes, les OSR ont parrainé une recommandation générale se rapportant à l'article 14 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, visant à faire en sorte que les droits des femmes rurales soient mis en avant non seulement dans cet article, mais aussi dans tout le reste de la Convention. Cette recommandation générale a été adoptée par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes en mars 2016. Le même mois, les OSR ont organisé ensemble une cérémonie au siège du PAM pour célébrer la Journée internationale de la femme, sur le thème «Planète 50-50 d'ici à 2030: Franchissons le pas pour l'égalité des sexes et l'objectif Faim zéro».

**Nutrition:** les OSR ont collaboré avec d'autres organismes des Nations Unies en vue de concevoir un nouveau plan stratégique pour le Comité permanent de la nutrition, dont le siège, auparavant situé dans les locaux de l'OMS, est désormais installé dans ceux de la FAO. Ils ont également participé aux travaux d'une équipe technique du CSA chargée d'élaborer un texte de proposition et des axes de travail visant à définir le rôle du CSA dans le domaine de la nutrition. En outre, les OSR ont contribué à l'élaboration de la nouvelle stratégie du réseau du système des Nations Unies pour le mouvement SUN, et participent aux réseaux SUN dans de nombreux pays. En 2015, ils ont établi un groupe de travail conjoint pour promouvoir la gestion des connaissances et les partenariats en lien avec les filières alimentaires durables au service de la nutrition. Les constatations du groupe de travail relatives à un projet de cadre commun pour la mise au point de chaînes de valeur tenant compte de la nutrition (prévoyant notamment la préparation d'un document de référence conjoint) ont été présentées lors d'une manifestation spéciale organisée pendant la 43<sup>ème</sup> session du CSA en octobre 2016, et lors de la manifestation du Comité permanent de la nutrition consacrée à la nutrition et au commerce en juin 2016. Le groupe de travail des OSR élabore à présent une feuille de route pour leurs futures actions conjointes menées aux sièges ainsi qu'aux niveaux régional et national. La FAO et l'OMS dirigeront les travaux consacrés à la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, en collaboration avec le FIDA, le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance. La FAO et l'OMS organisent actuellement un colloque international sur les systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition. Les OSR sont membres de l'équipe technique constituée pour fournir un appui technique et contribuer à l'élaboration du programme. Le programme de travail pour la décennie sera défini en collaboration avec les OSR et d'autres institutions des Nations Unies.

**Achats au service du progrès:** depuis le lancement en 2008 de l'initiative Achats au service du progrès du PAM, la FAO et le FIDA sont des partenaires stratégiques et opérationnels essentiels. Cette initiative tire profit de la demande du PAM et d'autres acheteurs pour encourager les petits exploitants à investir dans leurs activités agricoles, favoriser le développement des capacités et mobiliser l'appui de nombreux partenaires. La collaboration du PAM avec la FAO et le FIDA s'inscrit dans le cadre d'un mémorandum d'accord établi en juin 2008 et englobe plusieurs cas de collaboration entre les trois

organismes au niveau des pays. Un groupe de travail des OSR a été mis sur pied pour l'initiative Achats au service du progrès en mars 2014. La collaboration sur le terrain continue de renforcer la programmation grâce au soutien apporté aux petits exploitants et aux organisations paysannes participant dans des domaines tels que la production et la productivité, ainsi que l'accès au financement.

**Résilience:** les OSR ont élaboré un cadre conceptuel commun, axé sur le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en vue d'intensifier et d'améliorer le travail mené conjointement et avec des partenaires pour renforcer la résilience des populations les plus exposées à l'insécurité alimentaire. À partir de ce cadre, une série d'études de cas a été réalisée conjointement au Kenya, au Guatemala et au Niger pour examiner l'action menée et les possibilités d'intensifier à l'avenir la collaboration entre les OSR sur le plan du renforcement de la résilience. Les OSR ont également élaboré des propositions de financement conjointes pour renforcer la résilience des moyens d'existence au Niger, en République démocratique du Congo et en Somalie. En outre, la FAO et le PAM sont des partenaires essentiels de l'Unité d'analyse de la résilience dirigée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Parmi les principales réalisations de l'unité, on peut citer des analyses contextuelles de la résilience, une stratégie conjointe de communication et des outils d'apprentissage en ligne.

**Protection sociale:** face à l'intérêt croissant des gouvernements en matière de repas scolaires utilisant la production locale, il convient d'harmoniser les directives concernant la conception et la mise en œuvre des programmes correspondants. En janvier 2016, un groupe de travail technique composé de représentants de la FAO, du PAM, du Centre d'excellence du PAM pour la lutte contre la faim, du Partenariat pour le développement de l'enfant et du Forum mondial sur la nutrition de l'enfant a été établi pour mettre au point des directives communes. La FAO et le FIDA collaborent à la réalisation d'évaluations d'impact en Amérique latine et en Afrique subsaharienne afin d'étudier et de consigner les avantages procurés par une meilleure articulation entre les programmes de protection sociale et les interventions de développement rural, différents points de départ étant utilisés pour cette analyse: les individus, les ménages, les organisations de producteurs et les villages. Les données probantes obtenues fourniront des orientations aux décideurs et aux donateurs s'agissant de l'amélioration de la conception des programmes, de la planification des activités et de la structure des institutions, l'objectif étant d'aider les petits exploitants à développer leur esprit d'entreprise et à participer à la transformation de l'agriculture.

**Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire:** les OSR ont contribué ensemble à l'élaboration d'un dossier d'information sur la collaboration interinstitutions à l'échelle des Nations Unies à l'appui de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans les domaines du changement climatique, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et du VIH/sida. Le document résume l'expérience de chaque institution en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, illustre la collaboration existant entre les OSR, et indique les secteurs, aux niveaux mondial, régional et national, dans lesquels la collaboration pourrait être renforcée. En juin 2016, à Xi'an (Chine), dans le cadre d'une table ronde sur la coopération Sud-Sud à laquelle participaient les chefs de secrétariat des OSR, la Chine et les OSR sont convenus de développer leurs partenariats et de renforcer la coopération Sud-Sud pour atteindre les objectifs et les cibles du Programme 2030 relatifs à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

**Développement de la chaîne de valeur:** les trois OSR font partie du groupe de travail informel d'experts des Nations Unies sur le développement des chaînes de valeur, qui regroupe d'autres organismes des Nations Unies, comme l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Organisation internationale du Travail. Le groupe de travail vise à faciliter l'échange de données d'expérience et la recherche de possibilités de collaboration sur des produits normatifs et des projets de terrain en rapport avec les chaînes de valeur. Les experts du groupe se réunissent tous les ans.

## ANNEXE IV

### Prestation conjointe de services

Les OSR assurent en étroite collaboration la prestation de certains services, principalement dans les domaines ci-après.

**Étude du niveau de protection contre les explosions:** le PAM mène des études de ce type dans le monde entier, notamment pour les autres OSR. Ce service est fourni sur la base du recouvrement des coûts et permet de veiller à ce que les locaux des Nations Unies soient sécurisés dans la perspective de différents types d'attentat.

**Collaboration aux fins de la continuité des opérations et de la reprise après un sinistre:** un mémorandum d'accord conclu entre la FAO et le FIDA définit les modalités d'hébergement réciproque des installations permettant la continuité des opérations et la reprise après un sinistre. Le FIDA est en outre en train de mettre la dernière main à un mémorandum d'accord avec le PAM concernant l'hébergement réciproque des dispositifs de chacun permettant la continuité des opérations et des centres de reprise après sinistre.

**Équipe chargée des achats communs:** cette équipe a pendant un temps privilégié les achats communs et se tourne désormais vers une approche plus sélective eu égard à la passation de marchés communs. Sont à l'étude la possibilité de désigner un organisme chef de file, dans le but d'accroître l'efficacité, ainsi que les moyens d'intégrer davantage le système d'appel d'offres électronique FAO/FIDA/PAM.

**Accords sur les tarifs aériens:** les OSR continuent de négocier ensemble avec les compagnies aériennes en vue de bénéficier de tarifs compétitifs. Ils ont récemment conclu des négociations concernant des contrats à l'échelle mondiale avec des compagnies telles qu'Emirates et le groupe SkyTeam, l'objectif étant d'obtenir des tarifs préférentiels à l'appui de la décentralisation de la délivrance des billets.

**Responsabilité environnementale – prise en compte des considérations écologiques:** les OSR collaborent en vue de favoriser au sein du Groupe chargé des questions relatives à la gestion de la viabilité écologique l'amélioration en continu de la pratique et de l'établissement de rapports concernant les questions environnementales. En partenariat avec le PNUE, les coordonnateurs des OSR chargés des questions environnementales ont établi des orientations interinstitutions et des dossiers d'information sur la gestion des déchets, et réalisé une étude de viabilité consacrée aux systèmes de gestion environnementale. À Rome, les coordonnateurs s'emploient à accroître la durabilité de services tels que ceux concernant la fourniture d'énergie, la restauration et les fournitures de bureau, en faisant appel aux mêmes sociétés chaque fois que possible et en mettant en commun les meilleures pratiques en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie et de gestion des émissions de carbone.

**Processus de gouvernance:** depuis 2014, les OSR s'attachent ensemble à faciliter les processus de gouvernance. Parmi les importantes activités menées figurent la coordination des calendriers des OSR répertoriant les réunions officielles et informelles, la coordination des services d'interprétation et de traduction, le partage des données d'expérience concernant les méthodes, les systèmes et les technologies se rapportant à la gouvernance, et la mise en commun des installations de conférence.

**Hébergement des bureaux de pays:** le FIDA a conclu des accords de services avec la FAO et le PAM, définissant les principes généraux et les modalités de la mise à disposition de locaux et de l'offre d'un appui logistique et administratif pour l'aider à établir des bureaux de pays. De plus, le Gouvernement ghanéen a mis à titre gracieux des locaux communs à la disposition de la FAO et du FIDA. Dans les deux à trois prochaines années, le FIDA devrait conclure un ou des accords de prestation de services supplémentaires avec la FAO et/ou le PAM, ce qui renforcerait la collaboration entre les OSR dans des domaines tels que la sécurité sur le terrain et la formation correspondante, l'administration, les ressources humaines, l'appui informatique, et les privilèges et immunités.

**Ressources humaines:** les OSR ont signé un accord-cadre sur le recrutement, la sélection et la nomination d'agents des services généraux en poste à Rome. La collaboration s'est poursuivie dans le domaine des affectations temporaires d'agents des services généraux dans les trois organismes. Grâce à cet accord, les OSR élargiront le vivier d'agents des services généraux à Rome et offriront davantage de perspectives de carrière à ceux qui travaillent pour eux. De plus, la FAO et le PAM ont signé un accord concernant les services de sécurité sociale que la FAO fournit aux agents des services généraux du PAM recrutés sur le plan international ou en poste au Siège ainsi qu'au personnel de terrain recruté localement. Ces services englobent l'assurance-maladie, l'assurance-vie, la caisse des pensions et le plan d'indemnisation et les services connexes.

**Services de contrôle interne:** la coopération porte notamment sur la publicité conjointe et la gestion des listes de réserve communes de consultants pour les audits et les enquêtes, la sélection conjointe de sociétés externalisées pour les accords-cadres, l'audit conjoint des activités communes des OSR, l'appui aux capacités interorganisations grâce au détachement de membres du personnel, et la formation assurée conjointement.

**Achat conjoint de services de trésorerie:** les personnes chargées des fonctions de trésorerie des OSR collaborent à la faveur de leur participation aux travaux des comités des placements, pour mettre en commun connaissances et pratiques optimales.

**Formation aux questions de sécurité:** les OSR organisent régulièrement des stages de formation dans des secteurs précis de la sécurité, auxquels le personnel des autres organismes est invité à participer. La collaboration concerne aussi les exercices d'évacuation et de continuité des opérations, ainsi que les échanges entre membres du personnel à l'occasion d'importantes manifestations à l'échelle des organismes. Un système commun de cartes d'identité permettant au personnel d'avoir accès aux locaux des trois organismes est contrôlé par des agents de sécurité des OSR.

**Comité des pensions du personnel:** les secrétaires des comités des pensions de la FAO, du PAM et du FIDA étudient régulièrement les questions concernant la caisse des pensions afin de faciliter le règlement conjoint de tout problème susceptible de se poser s'agissant de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

**Coopération en matière de terminologie:** depuis 2015, les trois OSR mettent en commun leurs ressources terminologiques sur le portail FAOTERM, qui héberge désormais les bases de données IFADTERM et WFPTERM. Ce portail permet de diffuser plus largement les données et de faire des économies grâce au développement d'une base de données commune.



### Liste des sigles utilisés dans le présent document

CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
ComRes	Construire des communautés résilientes
COP	Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FARMS	Mécanisme pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale
FIDA	Fonds international de développement agricole
HABITAT III	Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
KCEP-CRAL	Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU-SWAP	Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
OSR	organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
REACH	Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants
SUN	mouvement Renforcer la nutrition